

Les membres du Comité Syndical se sont réunis dans la salle de réunion du SITCOME, ce mardi 19 mars 2013, à 19 heures et 15 minutes, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie Albouy-Guidicelli.

Monsieur le Président ouvre la séance en procédant à l'appel des membres du Comité :

Etaients présents :

Monsieur BAILLET Jean-Luc (Barbey), Madame FLORENCE Marie-Thérèse (La Brosse-Montceaux), Messieurs BLANCHARD Daniel et PENOT Francis (Cannes-Ecluse), Monsieur GIRAULT Jean-Luc (Esmans), Messieurs SENOBLE Romain et SIMONOT Gilles (Forges), Messieurs LEFIER René et EVEN Jean-Luc (La Grande Paroisse), Madame TASSEL Marie-Rose et Monsieur DALIBON Michel (Marolles-sur-Seine), Monsieur CHAUMONT Léon (Misy sur Yonne), Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI Jean-Marie (Montereau Fault-Yonne), Messieurs MARTINEZ Jean-Claude et MADELENAT François (Saint Germain Laval).

Absents excusés :

Monsieur BOURBIGOT Eric (Barbey), Monsieur DEMELUN Alain (La Brosse-Montceaux), Monsieur BERNARD Jean- Jacques (Esmans), Madame PESALOVO Christiane et Monsieur BEZANGER Philippe (Laval-en-Brie), Monsieur BELLINI Claude (Misy sur Yonne), Monsieur PEREIRA Ludovic (Montereau Fault-Yonne), Madame GAUTHIER Catherine et Monsieur RUIZ José (Varenes-sur-Seine).

Invités :

Madame Sandrine SCHMITT (Sitcome).

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI, après avoir fait l'appel, constate que le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

- Rapport du comité syndical du 12/02/2013
- Budget primitif 2013 SITCOME
- Budget primitif 2013 « carte SiYonne »
- Questions diverses

-----ooo000ooo-----

Rapport du comité syndical du 12/02/2013

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Nous allons approuver le rapport de la dernière séance, qui reprend les échanges du débat d'orientation budgétaire. Nous remarquerons que Sandrine, fait comme à l'Assemblée Nationale, et stipule « Rires dans la salle », et il y a beaucoup de rires dans nos réunions...

Monsieur SENOBLE :

... On peut entendre aussi « Rires dans les travées »...

Madame FLORENCE :

Oui, c'est très sympa...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Avez-vous des corrections à apporter ?... Non, ce rapport n'appelle aucune remarque, le rapport du comité syndical du 12/02/13 est donc adopté à l'unanimité.

Budget Primitif SITCOME 2013

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Ce budget est en préparation depuis plusieurs semaines par le bureau et Sandrine, avec les informations que nous vous avons déjà communiquées lors de nos dernières réunions, et pendant le débat d'orientations budgétaires. Il s'avère que les montants financiers des cotisations 2013 sont les mêmes. Il s'agit d'un budget de 776 290 euros, sur la partie fonctionnement, et de 18 100 € sur la partie investissement, soit un total de 794 390 €. La commission finances qui s'est réunie il y a quelques jours, a regardé dans le détail, ligne par ligne, les différentes affectations. L'orientation qui a été prise, était d'apprécier et de réajuster chaque poste, par rapport aux dépenses engagées l'année dernière, et de reconduire le budget, soit légèrement à la hausse, soit à la baisse.

Cela nous permet, donc, grâce aux recettes que nous avons approuvées en comité, que ce soit sur l'augmentation de la valeur d'entrée en gare routière, ou sur le non assujettissement à la TVA de notre déficit du réseau, d'absorber les dépenses nouvelles de refonte des communes de Laval en Brie, Saint Germain Laval, Forges et une partie de Montereau. Nous avons donc un budget 2013 qui ne connaît pas d'augmentation sensible.

Pour les participations communales, une partie des cotisations est calculée sur le nombre d'habitants par communes, vous avez donc tous les ans des réajustements qui sont fait par rapport aux indications qui nous sont données par l'INSEE. Et l'autre partie, est calculée sur les fréquences de dessertes que reçoit chaque commune. Il y a deux communes qui connaissent des hausses sensibles en pourcentage, mais qui restent très acceptables en valeurs absolues. Et ce sont des communes qui sont concernées par la refonte des lignes C et F. Pour les autres communes, on oscille entre 0,24% et 2,8 % au plus pour Saint Germain Laval, et certaines communes sont en diminution, notamment Cannes Ecluse, qui voit sa cotisation diminuer de 1,63 %, Esmans moins 0,39 % et La Grande Paroisse moins 1 %.

Y a-t-il des questions ? ...

Nous allons donc passer au vote. Qui s'abstient ? Qui est contre ? ...

Ce budget est adopté à l'unanimité.

Budget Primitif « Carte SiYonne » 2013

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Le budget de la carte SiYonne est transféré sur le budget principal, par le jeu de dotations entre les deux budgets. Nous sommes sur des renouvellements de dépenses.

Y a-t-il des questions ? ...

Nous allons donc passer au vote. Qui s'abstient ? Qui est contre ? ...

Ce budget est adopté à l'unanimité.

Questions diverses

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Lors de nos derniers comités syndicaux, un de nos collègues avait souhaité que nous relançons l'intégration de Montmachoux. Nous avons commandé et reçu ce matin même, une proposition d'étude sur le renforcement de la desserte de la commune de Montmachoux, en proposant à la commune de la desservir avec la ligne E entre la Brosse Montceaux et Esmans, et de rajouter l'arrêt de Montmachoux, sur la ligne B, sur la desserte de 16h00, qui dessert aussi les scolaires, Montmachoux ne bénéficiant que de strictes dessertes scolaires. Dans le cadre de l'intégration de la commune de Montmachoux au SITCOME, nous offririons donc les mêmes services que les communes de Barbey, La Brosse Montceaux ou d'Esmans, plus la desserte supplémentaire de la ligne B. Nous serions donc sur un coût de projet estimé à moins de 2 000€ par an.

Monsieur SENOBLE :

C'est ce qu'on demandera comme participation à la commune de Montmachoux ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Non, c'est ce qu'on aurait comme dépenses supplémentaires.

Monsieur SENOBLE :

Donc ce n'est même pas la part que l'on recevrait ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Non, car Montmachoux paiera plus que sa seule participation au déficit du réseau. Si on rajoutait en 2013, sur notre budget, la participation de cette commune, on aurait demandé à la commune 5 481,97€. La commune de Montmachoux, bénéficierait également du transport à la demande, et des autres services dont toutes les communes adhérentes bénéficient. Leur participation correspondrait à 0.85% du budget du SITCOME. Ils paieraient un peu moins que Barbey, ce qui ne correspond qu'à une très faible somme pour pouvoir adhérer au syndicat. Cela leur permettrait de bénéficier de tous nos services. Avec des bus le matin et le soir, une desserte pour aller sur le marché, le mercredi matin, une desserte scolaire supplémentaire, et du transport à la demande, s'ils devaient mettre en place ces services par eux-mêmes, cela leur coûterait 10 fois plus cher. Avec cette proposition, on peut déjà faire un premier courrier officiel à la commune de Montmachoux, en leur disant que l'on a étudié leur adhésion et que l'on a estimé le coût de leur intégration s'ils devaient intégrer immédiatement le syndicat. Ils auraient en services supplémentaires des dessertes pour la gare, une desserte supplémentaire pour leurs scolaires, car en effet, les enfants montent dans le bus, descendent à Esmans, à Fresnes, et continuent à pieds, ce qui n'est pas très heureux. Cela permettrait également pour la commune d'Esmans de mieux desservir l'arrêt Fresnes.

Monsieur MARTINEZ :

Au niveau des horaires, cela impacte beaucoup ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Non, très peu. Il n'y a quasiment pas de moyens supplémentaires.

Monsieur SENOBLE :

Tu as recontacté le maire de Montmachoux ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Non, j'attendais d'avoir ces documents, pour lui présenter le projet.

Monsieur SENOBLE :

Mais, tu vas lui écrire ? Lui passer un petit coup de fil ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Oui, oui, les deux.

Monsieur SENOBLE :

Mais, ils étaient demandeurs ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Oui, bien sur.

Madame FLORENCE :

Mais c'est très bien, tout cela.

Monsieur SENOBLE :

Et est-ce qu'ils ont inscrits cela dans leurs budgets ? Tout en sachant, que de toute façon, ils ne pourront adhérer, qu'en 2014...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

René me contredira, si je me trompe, mais si je me souviens bien, il faut modifier nos statuts, en prenant une délibération, ensuite nos communes ont trois mois pour approuver, et ensuite, la nouvelle commune adhérente a également un délai de trois mois pour modifier ses propres statuts. Donc si on s'y prend en avril, cela peut être fait pour la fin de l'année...

Monsieur René LEFIER :

Oui, même un peu avant, si l'on commence maintenant.

Madame FLORENCE :

Et si une commune est contre ?

Monsieur SENOBLE :

C'est la règle de la majorité qualifiée qui s'applique.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Le plus embêtant, c'est surtout celles qui ne s'expriment pas, car il faudra attendre 4 mois, en sachant que toute non prise de délibération vaut certification réputée acquise, à la fin des trois mois révolus.

Monsieur René LEFIER :

Je pense que si tout allait bien, pour la rentrée prochaine, c'est jouable.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

De plus, c'est dans l'intérêt de toutes les communes. On y passe parfois, on est vraiment sur des kilomètres dit marginaux. Aussi, l'adhésion de la commune profiterait aux habitants, mais en plus, ferait baisser par sa cotisation, la participation de toutes les autres communes. C'est gagnant-gagnant pour tout le monde.

Nous avons reçu l'information ce matin. Sandrine a préparé le tableau, sans même que je lui demande, Félicitations Sandrine, (*Tout doucement et discrètement, Sandrine SCHMITT remercie Monsieur Le Président*), cela nous permet d'avoir une vision technique et financière de l'intégration de cette commune dans des circonstances actuelles.

Monsieur GIRAULT :

N'avions nous pas évoqué l'adhésion de Villeneuve La Guyard, aussi ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

On l'a déjà évoqué, mais j'avais rencontré avec Michel Dalibon et avec l'entreprise, pendant un repas, le Maire de Villeneuve La Guyard de manière non officielle. Notre discussion a été transformée deux mois après en ordre du jour officiel de leur conseil municipal, et pendant lequel le maire a annoncé des chiffres qu'il ne lui avait jamais été communiqué par le SITCOME. Il est difficile de travailler avec des gens qui vous disent « oui » devant, pour refuser deux mois après, en inventant des prétextes pour pouvoir dire « non ». Donc, aujourd'hui, c'est compromis mais uniquement de la volonté de Villeneuve La Guyard.

Madame FLORENCE :

C'est fou, c'est quand même un sacré service rendu, et qu'ils ne veuillent pas en profiter...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Nous, nous étions prêts à lui offrir tous les services de lignes de bus régulières, de TAD ramenant ses habitants sur Montereau, mais également du TAD, pour desservir ses commerçants et le grand magasin de Villeneuve La Guyard. C'était tout un package que nous désirions mettre à leur disposition. Le maire, me dit « Oui, oui, on est très intéressé, on attend vos propositions ». Deux mois après, j'ai trois journalistes de trois journaux différents qui m'appellent et qui me disent, « qu'elle est votre réaction, par rapport aux discussions qui se sont tenues, au Conseil Municipal de Villeneuve La Guyard, car la commune a annoncé que cela coûtait 50 000€, et que c'était trop cher ». Je l'ai appris des journalistes.

Monsieur GIRAULT :

C'est un problème de communication, voilà...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Encore, il m'aurait invité à son Conseil Municipal, j'aurais pu défendre les services du SITCOME. Mais là, non, il annonce des chiffres, qui ne correspondent à rien, et surtout pas à ce que j'ai pu lui dire. Il devait avoir un peu d'opposition, aussi il a préféré annoncer que finalement, ils ne feront pas, parce que cela était trop cher...

Madame FLORENCE :

Il y a combien d'habitants sur cette commune ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Environ 3 000, je crois.

Madame FLORENCE :

Je connais plusieurs personnes qui habitent cette commune, et qui pourraient être intéressés. C'est fou, une réaction pareille...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

De toute façon, personnellement, je ne travaille pas avec des gens comme cela...

Chers collègues, s'il n'y a plus de questions diverses, nous pouvons échanger le verre de l'amitié et aller déguster le Brie de Montereau, et les quelques toasts que Sandrine nous a préparé.

La séance est donc levée, et close à 19h50.